



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,

Les élections professionnelles se sont déroulées au mois de décembre 2022 et l'UNSA a ainsi pu conforter sa position de leader au sein de la catégorie B.

C'est une nouvelle équipe qui se présente aujourd'hui dans un contexte d'évolution du périmètre de la CAP. En effet, après la suppression des examens en CAP des mobilités et des promotions, aujourd'hui c'est une CAP unique qui devra traiter des problématiques des TSDD, SACDD, ASAAC, OPA et géomètres de l'IGN.

5 corps de catégorie B, pas moins de 8 spécialités, difficile de composer des équipes de représentants du personnel en capacité de représenter tout le monde. Alors que penser du Règlement Intérieur (RI), qui prévoit que seuls les titulaires puissent prendre part aux débats. Mais nous y reviendrons lors de l'examen du RI.

Par ailleurs, c'est avec étonnement que nous avons pris connaissance de l'ODJ de la présente CAP.

Dans sa V1, le point n°2 était consacré à la désignation des représentants catégorie B à la commission des réformes... commission qui n'existe plus depuis 2020, remplacée par le conseil médical, dont les membres sont désignés par le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM)

Dans sa V2, le point n°2 doit être consacré à la désignation des représentants du personnel au conseil de perfectionnement de l'ENTE. Depuis quand cela relève de la CAP ? Et qu'en penser quand on sait que l'ENTE vit ses dernières heures ? (fin annoncée au 31/08/23)

Enfin, nous étudierons ce jour 4 recours CREP 2021 alors que la campagne 2022 est en train de s'achever. Alors si effectivement cette CAP a été plusieurs fois décalée compte tenu du contexte social, les dossiers auraient pu/du être traités lors de la mandature précédente. C'est avec beaucoup d'espoir que nous espérons que cette nouvelle mandature sera marquée par le respect des agents, qui passe entre autres par le traitement des recours dans des délais dignes de ce nom.

Enfin, l'UNSA souhaite vous rappeler ses revendications et espère obtenir enfin des engagements de l'administration.

Sur le plan rémunération / indemnitaire, l'UNSA demande

- la création d'un nouveau 3ème niveau de grade culminant à l'indice sommital du premier grade de la catégorie A
- que les points et primes soient indexés sur l'inflation
- la revalorisation des compléments IFSE liés aux fonctions spécifiques
- à ce que l'ensemble des grilles de catégorie B soient revues à la hausse

Sur le plan promotions / avancement de carrière, l'UNSA demande

- le maintien des taux de promotion au-delà de 2024
- l'optimisation du passage de B en A avec mise ne place d'un nouveau plan de requalification
- la modification des conditions de promotion et de concours professionnel liées aux décrets du 31 août 2022, avec poursuite de la disposition transitoire prévue pour l'année 2023

Sur les conditions de travail, l'UNSA demande

- une réelle reconnaissance des spécialistes et des experts, avec extension du comité de domaine à d'autres domaines tels que le juridique, le contrôle des transports terrestres et autres domaines administratifs qui demandent des connaissances et des investissements forts
- la fin des baisses des effectifs
- la résorption du 1er niveau de grade pour les TSDD et les SACDD

Les représentants UNSA